

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 23 novembre 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 novembre 2018 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 OCTOBRE 2018**

Le compte rendu du 5 octobre 2018 est approuvé à 12 voix pour et 1 abstention.

**II – RÉVISION DES TARIFS 2019**

Sur proposition de Mme LEPERON le Conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs suivant qui seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Désignation	Tarifs 2019
<b>Cimetière</b>	
2m <sup>2</sup> concession 15 ans	104
2m <sup>2</sup> concession 30 ans	135
2m <sup>2</sup> concession 50 ans	183
1m <sup>2</sup> concession 15 ans	53
1m <sup>2</sup> concession 30 ans	67
1m <sup>2</sup> concession 50 ans	91
Columbarium 1 case pour 1/3 urnes 15 ans	619
Columbarium 1 case pour 1/3 urnes 30 ans	820
Remise en état de la plaque nominative	65
Droits inhumation GOUISE	73

<b>Location Grande salle aux Neuillyssois</b>	
Dîner dansant, bal, repas etc.	200
Chauffage/jour	121
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	53
Chauffage vin d'honneur	64
Ventes diverses séminaires/jour	103
idem/jour supplémentaire	52
Location pour 2 jours	327

<b>Location Petites salles aux Neuillyssois</b>	
Dîner dansant, bal, repas, etc.	103
Ventes diverses séminaires/jour	53
Location pour 2 jours	181
Chauffage/jour	53

Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	31
Chauffage vin d'honneur	31

<b>Location Grande salle personnes extérieures à la commune</b>	
Dîner dansant, bal, mariage...	372
Arbre de Noël	244
Réunion politique	0
Ventes diverses séminaires/jour	121
Idem/jour supplémentaire	53
Location pour 2 jours	644
Chauffage/jour	121
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	121
Chauffage vin d'honneur	64

<b>Location Petite salle personnes extérieures à la commune</b>	
Dîner dansant, bal, repas...	150
Arbre de Noël, congrès, soirée récréative	147
Réunion politique	0
Ventes diverses séminaires/jour	76
Location pour 2 jours	281
Chauffage/jour	53
Vin d'honneur privé (durée 2 heures)	53
Chauffage vin d'honneur	31

Location Vaisselle	43
--------------------	----

<b>Encart publicitaires sur Neuilly Infos</b>	
1/16 sur 1 parution	49
1/16 sur 3 parutions	85
1/8 sur 1 parution	85
1/8 sur 3 parutions	145
1/4 sur 1 parution	145
1/4 sur 3 parutions	255
1/2 sur 1 parution	255
1/2 sur 3 parutions	425
1 page sur 1 parution	331

<b>Droits de photocopies</b>	
1 copie couleur A3 ou A4 au secrétariat	0.40
1 copie Noir et Blanc A3 ou A4 au secrétariat	0.30
1 copie A4 dans le couloir	0.20

<b>Droits de Fax</b>	
Droits fax France métropolitaine (par page)	0.50
Droits fax hors métropole (par page)	1.80

Droits place camions	74
Droits de place camion pizza, kebab,...	8

Location jusqu'à 4 tables + bancs	15
Location à partir de 5 tables + bancs	21
Location de tables et bancs 2.20 m	
Forfait	15
Plus montant par table réservée	2

#### CLSH

<b>Cartes Accueil périscolaire (30 tickets)</b>	
<i>Revenu fiscal 2017 des parents</i>	<b>Tarifs 2019</b>
De 0 à 15 000 € (tickets verts)	35.34
De 15 000 à 30 000 € (tickets bleus)	41.72
Plus de 30 000 € (tickets roses)	48.23
Ticket individuel	2.30

#### **III – RÉALISATION D'UN EMPRUNT**

Afin de couvrir les importantes dépenses d'investissement, la contraction d'un nouvel emprunt sera nécessaire avant le 31 décembre 2018.

Le Conseil municipal décide, à 12 voix pour et une abstention, décide d'emprunter 250 000 € au taux fixe de 1.18 %, remboursable trimestriellement à capital constant, auprès du Crédit Agricole.

#### **IV – CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR MOULINS COMMUNAUTÉ**

Le Conseil municipal, à 11 voix pour et 2 abstentions, émet un avis favorable sur l'évolution des statuts de Moulins Communauté en intégrant une nouvelle compétence supplémentaire sous le libellé : « Gestion des eaux pluviales urbaines ».

#### **V – MODIFICATION DES STATUTS DE L'ATDA**

Le Conseil municipal, à 10 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, approuve les statuts de l'ATDA modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2018.

#### **VI – ADHÉSION AU SERVICE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DE L'ATDA**

Le Conseil municipal décide de ne pas adhérer à ce service proposé par l'ATDA dans l'immédiat, compte tenu notamment du montant de la contribution financière pour cette adhésion, et du manque d'informations précises à ce sujet. Des précisions et éclaircissement quant au rôle de ce service seront demandées à l'ATDA.

#### **VII – MODIFICATION DES CARACTÉRISTIQUES DE LA GARANTIE D'EMPRUNT DE MOULINS HABITAT**

Moulins Habitat demande au Conseil municipal de délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de la ligne de prêt dont les caractéristiques ont été réaménagées par la Caisse des dépôts et consignations. Le Conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, approuve cette modification des caractéristiques de l'emprunt, et précise que, lorsque l'OPH Moulins Habitat est amené à céder l'un des pavillons locatifs dont elle est propriétaire au sein de la commune, la garantie d'emprunt soit diminuée au prorata du montant de la vente du logement.

#### **VIII – PLAN ENIR**

L'acquisition d'une nouvelle classe mobile à l'école primaire avec 16 tablettes tactiles est envisagée. Dans le cadre du plan « Écoles Numériques Innovantes et Ruralité » (ENIR) 2018, cet investissement peut être subventionné par l'État à hauteur de 50 %.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Inspection Académique dans le cadre de l'appel à projet 2018 « ENIR ».

#### **IX – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2**

Mme LEPERON présente la Décision Modificative Budgétaire N°2 préparée par la commission des finances.

Ces modifications s'équilibrent en dépenses et en recettes à un montant de 29 000 € en section de fonctionnement, et à un montant de 173 800 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de modification budgétaire.

#### **X – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019**

Le recensement de la population neuillysoise aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de nommer M. Clément LAMOUCHE comme coordonnateur communal du recensement et de recruter trois agents recenseurs nécessaires pour réaliser cette mission auprès des habitants.

#### **XI – AVANCEMENT DE GRADE**

M. Stéphane PERRIN remplit les conditions d'ancienneté pour prétendre à un avancement du grade d'Agent de maîtrise à celui d'Agent de maîtrise principal pour lequel il en a fait la demande.

Le Conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, décide d'inscrire cet agent au tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2018, après avis de la CAP qui aura lieu le 14/12/2018.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Convocations aux séances du Conseil municipal**

Pour plus de commodité, M. le Maire suggère que les convocations aux séances du Conseil municipal, traditionnellement transmises par courrier aux membres du Conseil municipal, puissent être envoyées par voie dématérialisée. L'article L2121-10 du Code général des collectivités territoriales l'autorise, mais cette décision doit être acceptée à l'unanimité par l'ensemble des membres. Cette proposition sera évoquée à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

##### **Travaux en cours**

M. PRONCHERY présente les divers travaux réalisés ces dernières semaines ou qui seront effectués prochainement :

L'entreprise COLAS a réalisé tous les travaux de voirie prévus dans les voies et chemins communaux en 2018.

L'entreprise Agri TP Services a terminé le broyage des voies communales en environ quatre semaines de travail.

Des jardinières fleuries seront mises en place devant la salle Gabrielle d'Estrées.

La balayeuse de la commune a été prêtée à la commune de Mercy, qui en échange mettra à disposition le matériel d'entretien de la pelouse du stade de football.

##### **Maisons fleuries**

Mme DUCERF annonce qu'elle recherche des barquettes, si possible avec godets, pour la préparation de boutures et plantations en vue de la prochaine remise de prix du concours des maisons fleuries

##### **Relais d'Assistants Maternels**

M. BLANCHARD demande où en est le recrutement d'un directeur du Relais d'Assistants Maternels, dont le poste est vacant depuis mai 2018. M. le Maire indique que deux réunions de travail ont eu lieu à ce sujet en présence d'une représentante de la CAF, des directrices des Centres Sociaux de Chevagnes et de Jaligny/Neuilly, et des élus du SIVOM de l'ancien canton de Neuilly le Réal.

L'idée d'une collaboration avec le Centre Social de Chevagnes pour la mutualisation d'un poste a été écartée. Mais il y a pour le moment une divergence de point de vue entre le Centre Social de Jaligny/Neuilly et le SIVOM de l'ancien canton de Neuilly le Réal quant au poste qui serait créé pour la gestion du RAM. Une prochaine réunion a lieu mardi 27 novembre en présence des élus du SIVOM et du Centre Social de Jaligny/Neuilly.

##### **Conseils d'école**

M. BLANCHARD dresse un rapide compte-rendu des Conseils d'école de la primaire et de la maternelle qui ont eu lieu respectivement le 6 novembre et le 9 novembre 2018.

### **Éclairage public**

Mme DE CHACATON signale des dysfonctionnements de l'éclairage public rue Garenne Gayot et impasse du Champ Doré. M. le Maire lui répond qu'il s'agissait de décalage dans les horloges et que l'entreprise CEME est intervenue pour y remédier.

### **Vie scolaire**

Mme GUITTON informe que le Projet Educatif Territorial a été validé pour la période 2018-2021, et qu'une convention « Charte qualité Plan mercredi » a été signée avec la DSDEN, la CAF et la DDCSPP dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours.

Elle ajoute qu'une quatrième personne a été recrutée pour assurer le service à la cantine et l'animation des temps calmes des élèves de la primaire, les effectifs pouvant être supérieurs à 80 durant la pause méridienne.

Enfin, elle exprime sa joie et sa fierté envers le nombre très important d'enfants qui ont participé à la cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, et leur très bon comportement durant cette journée.

### **Branches d'arbre**

M. GILLES signale que quelques branches cassées suite aux chutes de neige fin octobre et restant suspendues menacent de tomber, notamment rue du Bois de Bord, aux Maréchaux ou chemin de Saint Julien. M. le Maire précise que l'équipe technique a dégagé tous les arbres appartenant aux voies communales, dans la mesure du possible, et que des courriers ont été envoyés aux propriétaires de bois où il y a un potentiel danger.

### **Signalisation de rampe d'accès**

M. GALLAUD relaie la demande d'administrés qui souhaiteraient que la rampe d'accès de la salle de l'AJN soit mieux signalée afin d'éviter tout incident. M. le Maire lui répond que des catadioptres pourront être installés en guise de signalisation.

### **Illuminations de Noël**

M. le Maire indique que de nouvelles illuminations ont été acquises et que l'équipe technique les installera semaine 49.

Le 30 novembre 2018

Le Maire,  
Hervé BAUDOIN

